



Communiqué de la CGT

Etats généraux du travail social :

Quelles perspectives avec quels moyens, dans un contexte de réorganisation territoriale et d'abandon des politiques publiques ?

Comme annoncé par le Premier ministre lors de la Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale en décembre 2012, le gouvernement veut faire des états généraux du travail social une des mesures phares de lutte contre la pauvreté :

« La refondation du travail social est un objectif inscrit au plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. L'organisation d'états généraux du travail social à l'automne 2014 est une initiative nationale qui doit participer à l'élaboration d'un plan d'action pour refonder le travail social. La démarche de construction des états généraux du travail social (EGTS) se veut **résolument participative et mobilisatrice de l'ensemble des acteurs concernés** pour prendre en compte la diversité et la complexité des questions et des propositions qui s'expriment. ».

Les états généraux du travail social vont avoir lieu à Paris en novembre 2014, après un tour de France où s'organisent des assises (inter)régionales chargées de préparer le travail en amont en approfondissant différentes thématiques.

Le 31 janvier 2014, c'est à Marseille que ce marathon a commencé pour le Languedoc Roussillon, la Corse et PACA et ce dans **la plus grande discrétion, sans aucune concertation**, notamment avec les travailleurs sociaux de tous les départements, les usagers, les organisations syndicales.

Face à cette mascarade, les travailleurs sociaux se sont mobilisés et ont obtenu l'engagement d'une invitation des professionnels du travail social et des organisations syndicales dans les prochaines rencontres interrégionales. Ils ont rappelé leur opposition aux politiques d'austérité et réclament des moyens financiers qui permettent de répondre aux besoins sociaux.

Le gouvernement entend « *refonder le travail social afin de préparer un plan d'actions pour donner aux politiques sociales les professionnels dont elles ont besoin pour leur mise en œuvre* ».

Nous répondons :

1. Les professionnels ont besoin de moyens (emplois, salaires, reconnaissance des qualifications) pour mettre en œuvre une réelle politique sociale répondant aux besoins des populations avec une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire,
2. Ils sont aujourd'hui les derniers garants d'un service de qualité auprès des usagers, face aux restrictions mises en œuvre dans le secteur social, éducatif et médico-social depuis plus de dix ans.

Les prochaines assises territoriales auront lieu le 8 avril à Lyon- pour le Sud Est (Rhône Alpes-Auvergne), le 17 avril dans l'Ouest (Bretagne- Pays de Loire), le 3 ou 4 juin en Ile-de-France et le Centre, le 5 juin dans le grand Est (Alsace, Bourgogne, Champagne Ardenne, Franche Comté et Lorraine), le 10 juin dans le Sud-Ouest (Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes), le 27 juin dans le grand Sud et enfin le 8 juillet dans le grand Nord (Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie et Basse-Normandie). Aucune date n'est à ce jour annoncée dans les DOM.

La CGT sera présente avec ses propositions dans la continuité de sa participation dans les luttes contre la pauvreté et l'exclusion.

Montreuil, le 4 avril 2014